

**REFORMAREA SISTEMULUI ELECTORAL ROMÂNESC.
CONSIDERAȚII PRIVIND
NOILE REGLEMENTĂRI ÎN MATERIE ELECTORALĂ**

Claudia GILIA*

Résumé :

L'histoire des systèmes électoraux se confond souvent avec celle des démocraties représentatives.

Les élections dans les démocraties représentatives possèdent une première fonction de légitimation et de désignation des gouvernants. Le choix d'un mode de scrutin ou d'un autre est généralement le résultat d'une entente entre les principales forces politiques. Les changements de modes de scrutin interviennent presque toujours à l'occasion de crises politiques qui entraînent des bouleversements.

L'étude présente les nouvelles dispositions de la Loi no.35/2008 concernant l'élection des parlementaires roumains et concernant la modification de la Loi no.67/2004 pour l'élection des autorités administratives locales. Le législateur roumain a considéré que l'instauration du système majoritaire uninominal va apporter une reformation, un renouvellement de la classe politique, une dynamisation de l'activité du pouvoir législatif et surtout une approche des élus des ses électeurs. On présente dans notre étude l'évolution du système électoral roumain après les événements du décembre 1989, mais aussi le changement du mode de scrutin. Nous considérons que le scrutin majoritaire uninominal à un tour ou à deux tours aussi bien que les scrutins plurinominaux présentent des avantages et des désavantages.

N'importe si les parlementaires sont issus d'un scrutin majoritaire ou d'un système proportionnel, leurs décisions prises en Parlement sont importantes pour les électeurs. Le système électoral roumain doit répondre aux défis actuels.

Mots-clés: sisteme electorale, scrutin majoritar uninominal, alegeri parlamentare, electori, aleși.

* lect.univ.dr. la Catedra de Drept Public a Facultății de Științe Juridice, Sociale și Politice a Universității „Valahia” din Târgoviște.